

Communiqué

Passage en REP + pour dix collèges en Guyane

La Ministre de l'Education, répondant à une interpellation de députés lors des questions à l'assemblée, vient d'annoncer le passage en REP + (éducation prioritaire renforcée) pour 10 collèges de Guyane, portant ainsi à 29 collèges REP+ et un en REP.

Cette décision fait suite à une forte mobilisation en Guyane, associant personnels éducatifs, élus et parents d'élèves. En effet, le passage de l'ensemble de l'Académie en éducation prioritaire avait été annoncé par la Directrice de l'Enseignement Scolaire, relayée par l'ex Recteur de Guyane, et la rentrée avait été préparée sur ces bases.

Ce classement, totalement justifié par la situation sociale et scolaire du territoire, menaçait d'être remis en cause, le nouveau Recteur arguant d'une erreur de communication.

La FSU et ses syndicats ont immédiatement réagi. Ils ont été reçus au cabinet de la Ministre, dans le cadre d'une intersyndicale, et ont fait état de la gravité de la situation, demandant à la Ministre d'honorer les engagements de l'État, ce qui a été fait. Cette décision va dans le bon sens, tant pour la formation des élèves que pour l'attractivité du territoire pour les personnels de l'Éducation nationale.